



## **Note de présentation brève et synthétique Compte Administratif principal M14 Année 2021**

**Nombre d'habitants : 684**

Aux termes des dispositions de l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présentation prévue au précédent alinéa de l'exercice prévu à l'article L. 2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L. 2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat. »

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre. Le « cycle » budgétaire est le suivant : budget primitif, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le maire. Il retrace les opérations de toute nature réalisées au cours de l'année.

## PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 VUE D'ENSEMBLE

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	506 258,55	G	662 519,25
	Section d'investissement	B	613 057,58	H	1 284 056,28
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	
	Report en section d'investissement (001)	D	219 488,31	J	
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	1 338 804,44	= G+H+I+J	1 946 575,53
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	1 175 961,00	L	50 000,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	1 175 961,00	= K+L	50 000,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	506 258,55	= G+I+K	662 519,25
	Section d'investissement	= B+D+F	2 008 506,89	= H+J+L	1 334 056,28
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	2 514 765,44	= G+H+I+J+K+L	1 996 575,53

### I – Résultats de l'exercice

Les réalisations (mandats et titres) de l'année 2021 s'élèvent à :

- 1 338 804.44 € en dépenses
- 1 946 575.53 € en recettes

Ce qui aboutit à un résultat global de 607 771.09 €.

#### En section de fonctionnement

Les résultats entre les recettes encaissées (662 519.25€) et les dépenses réalisées (506 258.55€) présentent un excédent de 156 206.70 €.

#### En section d'investissement

Les résultats entre les recettes encaissées (1 284 056.28€) et les dépenses réalisées (613 057.58€) présentent un excédent de 670 998.70€ auquel s'ajoute le résultat reporté à la fin de l'année 2020 pour donner un **excédent global de 451 510.39 €** (-219 488.31+ 670 998.70) + les restes à réaliser d'un montant de 1 175 961 € en dépenses et 50 000€ en recettes reporter sur le budget 2021.

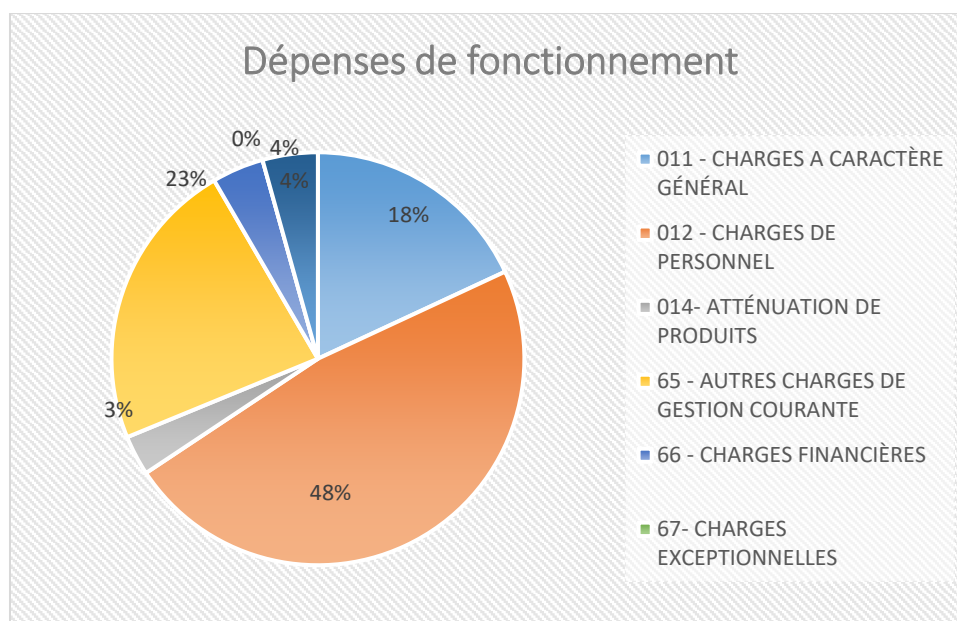
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	156 260,70
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1088)	156 260,70
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,00
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	451 510,39

## II – Section de fonctionnement

### 2.1 – [Les dépenses de fonctionnement](#)

#### VUE D'ENSEMBLE

Libellé	Prévisions	Réalisés	% execution
011 - CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	128 411,00 €	91 522,23 €	71,27%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	288 500,00 €	240 916,31 €	83,51%
014- ATTÉNUATION DE PRODUITS	15 825,00 €	15 825,00 €	100,00%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	122 593,00 €	115 486,39 €	94,20%
<b>Total dépenses de gestion courante</b>	<b>555 329,00 €</b>	<b>463 749,93 €</b>	<b>83,51%</b>
66 - CHARGES FINANCIÈRES	29 299,00 €	20 630,05 €	70,41%
<b>Total dépenses charges financières</b>	<b>29 299,00 €</b>	<b>20 630,05 €</b>	<b>70,41%</b>
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 000,00 €	- €	0,00%
042 VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	28 000,00 €	21 878,57 €	78,14%
<b>Total opération d'ordre</b>	<b>40 000,00 €</b>	<b>21 878,57 €</b>	<b>54,70%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>624 628,00 €</b>	<b>506 258,55 €</b>	



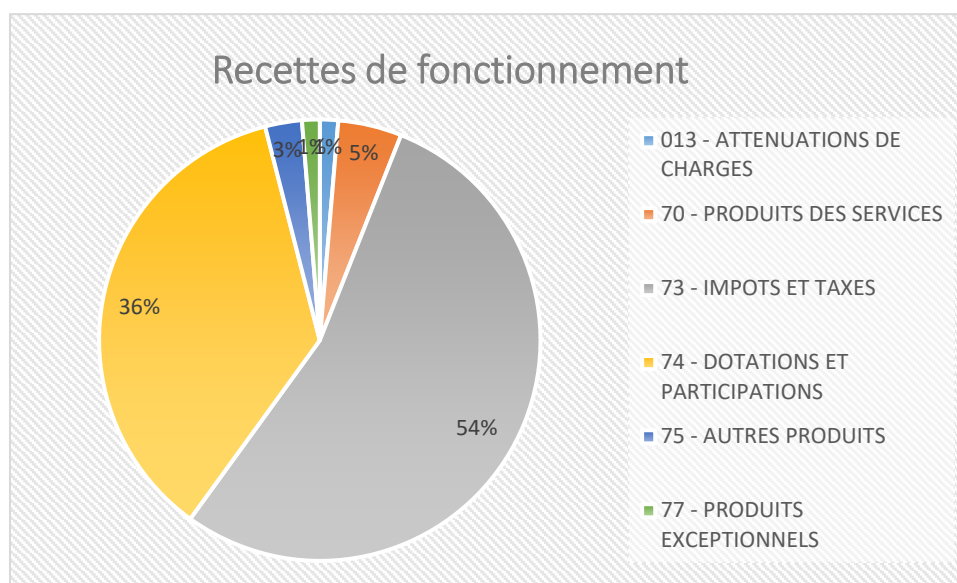
Les principales dépenses sont les suivantes :

- 91 522.23 € de charges à caractère général : prestations de services, études, fluides, entretien et réparations, assurances, maintenances, fournitures...
- 240 916.31 € de masse salariale (frais de personnel + charges afférentes)
- 15 825 € correspond à l'attribution de compensation versée à la Communauté de Communes Val de Gers pour la gestion de la fourrière, l'adhésion au service instructeur d'urbanisme, la contribution au SDIS ...
- 115 486.39 € de subventions aux associations, indemnités maire adjoints, subvention Caisse des Ecoles, participations aux organismes...
- 20 630.05 € de charges financières (remboursement des emprunts)

## 2.2 – Les recettes de fonctionnement

### VUE D'ENSEMBLE

Libellé	Prévisions	Réalisés	% execution
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	4 580,00 €	8 727,15 €	190,55%
70 - PRODUITS DES SERVICES	21 500,00 €	30 110,08 €	140,05%
73 - IMPOTS ET TAXES	347 399,00 €	348 559,16 €	100,33%
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	233 278,00 €	232 615,40 €	99,72%
75 - AUTRES PRODUITS	17 121,00 €	17 422,15 €	101,76%
76- PRODUITS FINANCIERS	- €	17,51 €	
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>623 878,00€</b>	<b>637 451,45€</b>	<b>102,18%</b>
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	750,00 €	8 389,23 €	1118,56%
<b>Total recettes exceptionnelles</b>	<b>750,00 €</b>	<b>8 389,23 €</b>	<b>1118,56%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>€ 624 628,00</b>	<b>€ 645 840,68</b>	<b>103,40%</b>
<b>RECETTES D'ORDRE</b>	<b>- €</b>	<b>16 678,57 €</b>	
<b>EXCEDENT N-1</b>	<b>- €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>624 628,00 €</b>	<b>662 519,25 €</b>	



Les principales recettes sont les suivantes :

- 8 727.15€ d'atténuations de charges : remboursement de salaires et d'IJ d'agents en maladie.
- 30 110.08€ de concessions, de redevances d'occupation du domaine public, de remboursement de mise à disposition de personnel et remboursement de travaux d'adduction en eau potable
- 348 559.16€ correspond aux impôts perçus par la commune, au fond de péréquation des recettes intercommunales et à la taxe additionnelle aux droits de mutation

Les communes perçoivent les impôts « ménages » : taxe d'habitation et taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties. Dans le respect des engagements pris par le Conseil Municipal, les taux d'imposition communaux 2021 sont restés identiques à ceux de 2020 :

- Taxe foncière bâtie : 38.82%

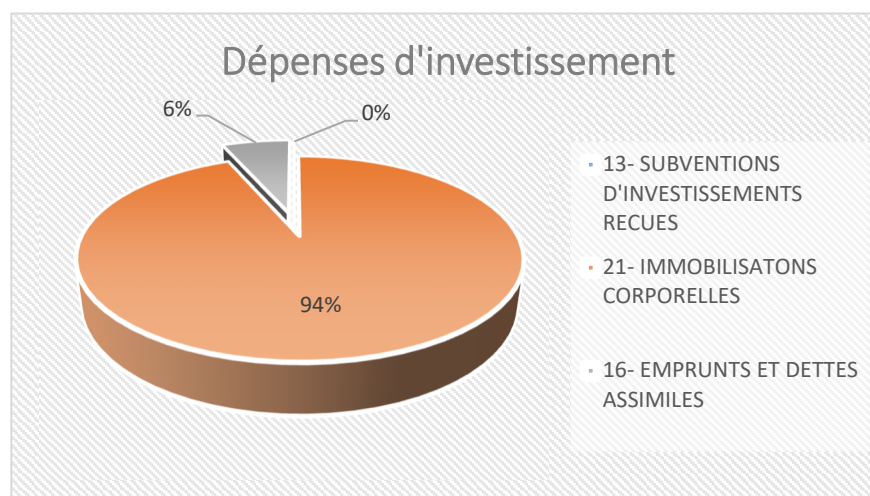
- Taxe foncière non bâtie : 83.96%
- 232 615.40€ de dotations perçues :
  - ❖ Des dotations de l'Etat :
    - Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 108 374€
    - Dotation solidarité rurale (DSR) : 66 400€
    - Dotation nationale de péréquation (DNP) : 25 560€
    - Dotation aux élus locaux : 3 129€
    - FCTVA : 52€ (remboursement d'une partie de la TVA des dépenses 2019 sur l'entretien des bâtiments communaux et l'entretien de la voirie)
    - Remboursement des frais sur les élections 2020 : 394.52€
    - L'attribution du fonds départemental de péréquation : 9 459.88€
  - ❖ Des compensations fiscales : 14 866€
  - ❖ Des compensations fond d'amorçage (réforme des rythmes scolaires) : 4 380€
- 17 422.15 € locations et remboursement arrondi Prélèvement à la Source
- 8 389.23 € régularisation de cession d'un camion effectuée en 2020, dégrèvement TF, dons à la commune

### III – Section d'investissement

#### 3.1 – [Les dépenses d'investissement](#)

Libellé	Prévisions	Réalisés	% execution
21- IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 776 586,69 €	558 728,77 €	31,45%
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>1 776 586,69 €</b>	<b>558 728,77 €</b>	<b>31,45%</b>
16- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	38 987,00 €	37 650,24 €	96,57%
<b>Total dépenses financières</b>	<b>38 987,00 €</b>	<b>37 650,24 €</b>	<b>96,57%</b>
040- Transfert entre sections	- €	16 678,57 €	
<b>Total opération d'ordre</b>	<b>- €</b>	<b>16 678,57 €</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 815 573,69 €</b>	<b>613 057,58 €</b>	<b>33,77%</b>
<b>DEFICIT N-1</b>	<b>219 488,31 €</b>	<b>219 488,31 €</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>2 035 062,00 €</b>	<b>832 545,89 €</b>	<b>41%</b>

#### VUE D'ENSEMBLE



Les principales dépenses d'investissement regroupent l'acquisition de matériel et les travaux. En 2021 elles ont concerné :

- L'achat d'un terrain rue de Vergogne pour réaliser l'aménagement d'un parking sur une partie du terrain **65 625€**.
- La création d'un dépositaire communal **2 930€**
- La mise en place d'un escalier dans la partie agrandie de l'école **7442.40€**
- Travaux de zinguerie sur la halle **5902.44€**
- Le règlement du solde des situations de la 1ere tranche de l'aménagement du village **438 470.78€**
- L'achat de mobilier urbain
- L'achat de matériel pour la cantine **20 306.08€**

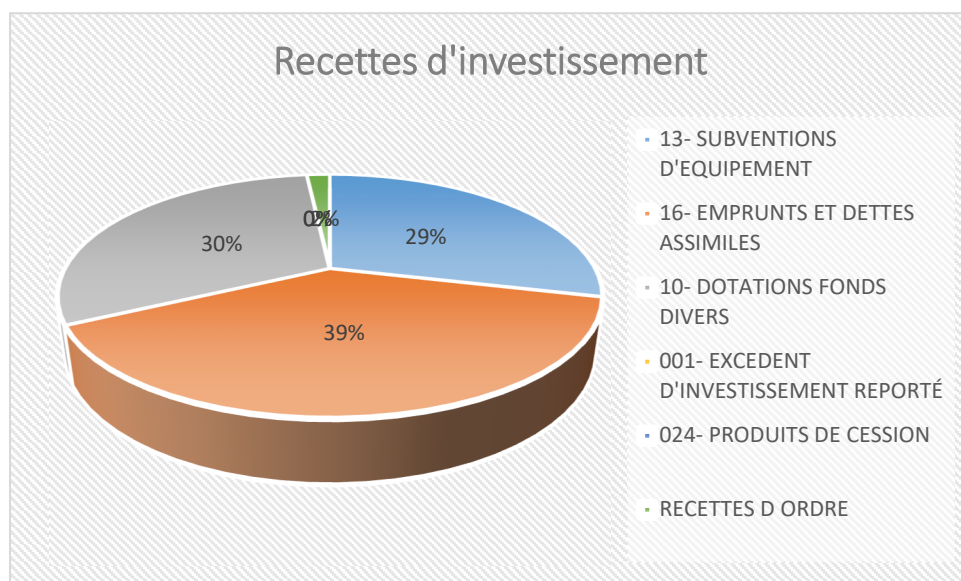
Les emprunts et dettes assimilés correspondent au remboursement du capital des emprunts :

- VRD SAINT ROCH : 2923.47€
- MAISON DALIES : 3025.63€
- VESTIAIRES DE LA SALLE DE SPORT : 9072.57€
- ANCIEN ABATTOIR : 3990.16€
- Tranche 1 COER DU VILLAGE : 18638.41€

### 3.2 – [Les recettes d'investissement](#)

#### VUE D'ENSEMBLE

Libellé	Prévisions	Réalisés	% execution
13- SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	458 338,15 €	369 182,86 €	80,55%
16- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 150 000,00 €	500 000,00 €	43,48%
<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>1 608 338,15 €</b>	<b>869 182,86 €</b>	<b>54,04%</b>
10- DOTATIONS FONDS DIVERS	393 523,85 €	392 994,85 €	99,87%
001- EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	- €	- €	#DIV/0!
<b>Total recettes financières</b>	<b>393 523,85 €</b>	<b>392 994,85 €</b>	<b>99,87%</b>
024- PRODUITS DE CESSION	5 200,00 €	- €	0,00%
RECETTES D ORDRE	28 000,00 €	21 878,57 €	78%
<b>Total opération d'ordre</b>	<b>33 200,00 €</b>	<b>21 878,57 €</b>	<b>0%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 035 062,00 €</b>	<b>1 284 056,28 €</b>	<b>63%</b>



Les principales recettes d'investissement proviennent des subventions accordées par l'Etat et les autres collectivités territoriales suite à des demandes effectuées pour les travaux et achats prévus.

L'emprunt « court terme » prévu sur 2021 d'un montant de **500 000€** pour aider au financement la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux d'aménagement du cœur du village en attente du versement des subventions et de la réception du FCTVA a été réalisé le capital sera remboursé en février 2023.

#### IV – Principaux ratios

- Informations financières - Ratios	Ratios :	Moy. nation. strate :
Dépenses réelles de fonctionnement / population :	708,15	615,00
Produit des impositions directes / population :	468,55	352,00
Recettes réelles de fonctionnement / population :	944,21	787,00
Dépenses d'équipement brut / population :	816,85	260,00
Encours de dette / population :	1727,64	611,00
DGF / population :	292,88	154,00
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :	0,4973	0,4510
Dépenses de fonctionnement et rembours. de la dette en capital / recettes réelles de fonct. :	0,8082	0,8780
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement :	0,8651	0,3310
Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement :	1,8297	0,78